



Pôle Solidarité Familles

## **DEMANDE DE SECOURS EXCEPTIONNEL**

### **DOCUMENTS A PRESENTER**

- Carte d'identité ou  Titre de séjour (ou récépissé de demande)
- Justificatifs des ressources des personnes vivant au foyer :
  - Bulletin de salaire
  - Rémunération de formation
  - Justificatifs d'activité et des revenus mensuels pour les travailleurs indépendants
  - Attestation de la CAF ou de la MSA du mois en cours
  - Avis de paiement de la Sécurité Sociale (indemnités journalières, pension d'invalidité, rente d'accident du travail)
  - Notification récente et dernier avis de paiement de Pôle Emploi
  - Dernier avis de paiement des retraites (principale et complémentaires)
  - Justificatifs des pensions alimentaires reçues
- Facture(s) à régler
- Justificatifs des aides accordées au cours des 12 derniers mois par le Conseil Général ou justificatif de la prise de rendez-vous avec l'assistant(e) social(e) de secteur.

CCAS - 3 RUE FERNAND PELLOUTIER - 30 907 NIMES CEDEX - TEL: 04.66.76.84.84